L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 JUILLET 1883. 56me Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La - Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI 27 JUILLET.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$8 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE.

Voir le supplément de l'ABEILLE pour les annonces de ventes de propriétés par le collecteur de taxes d'Etat.

VENTES DE CE JOUR

Par Jas F Guizault à son magasin d'encan, coin Bienville et passage de la Bourse, jument, buggy et baroucha.

Par Vincent & Co. installations, comptoir du magasin coin Decatur et Esplanade.

La production sucrière au Texas.

La consommation du sucre, aux Etats Unis, a été, en 1882, de 2,100,000,000 de livres, dont 225,000,000 ont été produites en Louisiane; le reste provenait de l'étranger. Etant donné la population actuelle de la République, cela fait une consommation de plus de 40 livres par tête — moyenne fort élevée, on le voit. Nous ne croyons pas qu'on puisse en citer, en aucun pays, une seule qui lui soit supérieure.

Si tels sont les résultats du système de protection, en ce qui concerne l'industrie sucrière, il ne mérite guère les attaques dont il est l'objet, de la part de certains spéculateurs du Nord. Il n'y a, au contraire, qu'un regret à éprouver, c'est que la production du pays, au lieu de se borner à 225,000,000 de livres, ne s'élève pas à 2,100,000,000, chiffre de la consommation totale; tout l'argent qu'a coûté cette masse de 1,875,000,000 livres venues du dehors, serait resté dans l'Union, dont il aurait servi, soit à grossir l'épargne, soit à faire progresser les industries.

Heureusement, cette situation va changer. Non-seulement la Louisiane augmente, tous les ans, sa production, par l'addition de nouveaux terrains à ceux qu'elle a déjà consacrés à la culture, par l'établissement des usines centrales et la division du travail, par les améliorations apportées dans les procédés de fabrication, mais voici le Texas qui, lui aussi, va se jeter hardiment dans la carrière. Il a des millions d'arpents admirablement propres à la culture de la canne; seulement les voies de communication font manqué jusqu'ici à cette région; les moyens de transport y étaient à peu près nuls. L'agriculteur ne pouvait guère s'y livrer en grand à une industrie pour les profits de laquelle il lui était très difficile de trouver un placement.

Il va bientôt s'opérer un changement complet dans cet état de choses. Il est question de construire un chemin de fer, partant de l'embouchure de la rivière Brazos et se dirigeant vers Hempstead.

Ce chemin qui, dans son parcours, entre en contact avec tout le réseau du Texas, mène droit à la région dont nous parlons, où l'industrie sucrière est appelée à donner de très beaux et très fructueux résultats.

Les comtés de First Bend, de Brazoria, de Matagorda; de Wharton, sont très vastes, d'abord, puis, ils ne contiennent peut-être pas un arpent qui ne soit en état de donner, au moins, un boucaut de sucre; la plupart sont susceptibles d'un rendement annuel de deux boucauts. Toutes les terres, à moitié désertes jusqu'à présent, incultes, stériles, peuvent pourtant faire brillante figure à côté de celles ou croissent, en abondance, le maïs et le coton. Il faut bien peu de fais pour les rendre propres à recevoir la charrue. Avant la guerre, quelques-unes d'entr'elles, qui étaient habitées et couvertes de bâtisses sur lesquelles il y avait un commencement de culture, valaient jusqu'à $50 l'arpent. Leur fertilité a déjà été éprouvée, celui qui placera là son argent, en tirerait un magnifique bénéfice; en moins de 15 ans, il y décuplera ses capitaux. Il y a une fortune à faire dans ces comtés; on y travaillerait à coup sûr, sans jamais rien livrer au hasard. Les terroirs du Delta du Mississippi sont bien fertiles; mais ceux dont nous parlons, le sont davantage; parce qu'ils sont plus chargés d'éléments minéraux et végétaux; on y rencontrera de ci de là, des terrains qui, remués, retournés, travaillés depuis plus d'un demi-siècle, ne donnent pas le moindre signe de fatigue; ils ont la fertilité facile des premiers jours, alors qu'ils étaient vierges. Les récoltes de l'an passé ont eu de magnifiques résultats; celles de l'année actuelle en promettent de plus beaux encore. Ajoutez à cela que les terres sont près de la côte, qu'elles reçoivent, constamment, pendant l'été, une rosée abondante qui protège leurs produits contre les ardeurs de la saison; aussi, les mauvaises années y sont-elles presque inconnues. On y cultive, avec un égal succès, le sucre, le coton, le maïs, l'avoine, toutes les plantes fourragères. Les choses qui y manquent, qui y sont de première nécessité, les moyens de transport, vont y être établis. Dans peu d'années, cette région sera le jardin du Texas, et elle tiendra, dans l'Etat, la place qu'occupent les Attakapas en Louisiane.

Enfin, ressource imprévue, dans le comté de Brazoria, s'élève une vaste colline, formée de terres alluviales, laquelle, dit-on, recouvre de grandes richesses minérales, et d'où l'on peut faire jaillir des sources d'eaux, douées de rares vertus curatives. Tout donc tend à faire de la région une des plus prospères du Sud.

Et, maintenant, comme nous jaloux des dons exceptionnels qu'elle a reçus de la nature? Environs-nous les qualités qui la rendent éminemment propre à la culture? Non, certes. Puisse-t-elle, au contraire, le plus tôt possible, produire autant de matière saccharine que les paroisses sucrières de notre Etat. Elle deviendra pour nous un puissant soutien dans notre lutte contre les spéculateurs du Nord, qui nous reprochent précisément l'insuffisance de nos récoltes, et se servent de ce prétexte pour essayer d'enlever à notre industrie louisianaise les droits et les privilèges d'une industrie nationale.

Quand la production sucrière aura doublé et triplé dans le Sud, elle pourra parler haut et en imposer au reste du pays. Tant qu'elle ne saura pas répondre aux besoins de la moitié, sinon des 4/5 quarts des consommateurs, il lui faut s'attendre à des attaques fréquentes de la part de ses ennemis; et ne suffit-il pas d'un moment de surprise, pour arracher au Congrès une loi qui aurait pour nous des effets désastreux?

En réponse à la question d'un de nos lecteurs, nous dirons que la loi qui fait du 14 juillet la fête nationale de la France, a été votée le 6 et promulguée le 7 juillet 1880.

La fête n'a été officiellement célébrée, la première fois, qu'à Paris.

Les employés de la Compagnie du Télégraphe se sont assemblés, hier matin, au Grunewald Hall.

Il s'y a guère de changements dans la situation, dont le commerce et les particuliers se plaignent toujours.

L'après les lettres que les grévistes ont reçues des grands centres de l'Union, leurs chances de succès s'améliorent de plus en plus. L'American Rapid Telegraph Company ayant cédé à leurs demandes, ils sont persuadés que chacune des autres corporations ne tardera pas à suivre son exemple.

Les Knights of Labor—Chevaliers du travail—leur ont offert des secours d'argent, et le Trades Assembly de notre ville se réunit ce soir afin de former une somme destinée à leur usage en cas de besoin.

PLUTON PÈRE DES GAULOIS.—Nous recevons à l'instant de M. J. Villeman (Clamart, département de la Seine) une petite brochure d'une trentaine de pages, qu'il vient de publier sous le titre ci-dessus. Cet opuscule traite, sous une forme intéressante, nous semble-t-il, des origines des Gaulois et de Pluton qu'ils se donnaient pour Père, au dire, entr'autres, de César, dans ses *Commentaires*, et de Virgile dans son *Enéide*.

Nous remercions de son envoi M. J. Villeman, auteur de plusieurs ouvrages remarqués. Nous lirons avec une vive curiosité cette Etude.

WEST END.—C'est aujourd'hui à 6 heures précises que doit avoir lieu le feu d'artifice japonais. Le plaisir que ce spectacle a causé le 4 juillet, a valu à la Compagnie, de la part du public, un *encore* très contenu sans doute, mais auquel elle a consenti de bonne grâce, avec sa libéralité ordinaire.

Cette exhibition imposant une lourde dépense, c'est la dernière fois, cette saison du moins, qu'elle sera offerte aux visiteurs du West End. Nous les engageons donc à ne pas manquer cette jolie aubaine.

Après le feu d'artifice, Concert en plein air, et puis *l'inafore* pour terminer joyeusement la soirée.

FORT ESPAGNOL.—Tous les soirs *Pinafore*. Nous avons, à plusieurs reprises, dit le succès qu'obtient l'ouvrage, et par lui-même et par ses interprètes. C'est là ce qui explique la présence d'une foule régulière au Fort Espagnol.

Ne pas oublier que l'opérette est précédée et suivie d'un concert au Pavillon sous la direction de M. Borchert.

MILNEBURG.—La troupe de Milneburg a bien décidement produit la meilleure impression sur le public. Il est facile de s'en rendre compte, à assistant au départ d'un chaef qui, dès six heures, emportent, à chaque voyage, un nombre très-considérable de passagers.

PONTCHARTRAIN R. R.—Nous appelons l'attention sur l'annonce modifiée du chemin de fer Pontchartrain. On y verra quelques changements dans les heures de départ soit de la ville, soit de Milneburg.

2 paires pour 20 sous, pantoufles pour dames. Un lot bottes d'enfants, tabonnés **50** sous la paire. Bottines en coutisette pour bébés, **20** sous la paire. Pantoufles en peau, pour dames, **30** et **45** sous. Pottes brouzées, à talons **75** sous. Jolies bottes en peau, pour dames, à **$1 50** la paire. Souliers claqués pour fillettes **50** sous. Bottes en peau, très hautes, pour fillettes, **$1 00** la paire. Grande variété de pantoufles en couleurs, velours, pour dames, **$1 00** la paire. **Heel & toes, $1 00.** Pantoufles pour dames, très légères et bien finies **75** la paire. Black strooks pour garçons et pour messieurs.

Arrivages de souliers extra-fins pour dames, fillettes et messieurs. Grande mise en vente Lundi prochain de plus de 400 douzaines souliers en tous genres. Et Etoile Rouge coin Canal et Passage de la Bourse.

L'ETAT DU COMTE DE CHAMBORD.—Le général de Charette a vu, le 12 juillet, le comte de Chambord sur son lit de souffrances. Voici son impression personnelle:

"J'ai trouvé, a dit le général de Charette, M. le comte de Chambord amaigri, la figure abattue, la voix un peu cassée et faible, mais l'œil est encore vif et ne me paraît pas être celui d'un malade à l'agonie. Le malade a causé avec moi presque gaîment. Cependant à la fin il m'a dit: — "Vous voyez un mourant."

"Je lui ai répondu que sa figure n'était pas celle d'un mourant. Il n'a pas dit non.

"Il ne serait pas étonnant que, ayant vu la mort de près, le prince ne la préférât aujourd'hui à ce nouvel état de langueur qui paraît se caractériser."

Cette impression du général de Charette concorde avec ce que l'on a télégraphié à Paris.

HUNTSVILLE, ALA.—Le Dr J. T. Ridley dit: "Brown's Iron Bitters" excitent l'appétit et se recommandent aux malades en général."

Le Journal des Débats, du 14 juillet:

Bien que la longue et orageuse discussion récemment engagée devant les Cortès de Madrid à propos de la revision constitutionnelle n'ait abouti à aucun résultat pratique, elle n'en a pas moins jeté une assez vive lumière sur la situation parlementaire de l'Espagne. Depuis son arrivée au pouvoir M. Sagasta a eu la bonne fortune de se trouver en présence d'une opposition de droite réduite à l'impuissance et d'une opposition de gauche dont l'unique ambition était de se rallier au gouvernement établi. Le premier ministre n'ayant plus rien à redouter de M. Canovas del Castillo et de ses partisans n'a rien négligé pour conclure une alliance définitive avec les groupes les plus avancés des Cortès qui se déclarent prêts à accepter les institutions du pays. Mais, comme il était facile de le prévoir ce n'est pas sans conditions que les dissidens de la Gauche offrent leur concours au ministère.

Les uns exigent que M. Sagasta se sépare du maréchal Martinez Campos et de la fraction la moins libérale du Cabinet. Il va de soi que le premier ministre, fût-il disposé à sacrifier quelques-uns de ses collègues, pourrait très difficilement faire ne une pareille concession, car il aurait beaucoup de peine à obtenir l'assentiment d'Alphonse XII à un compromis de ce genre. Au reste, l'éloignement de trois ou quatre ministres ne donnerait pleine satisfaction qu'à ceux des personnages politiques qui seraient nommés à leur place, et les conséquences du remaniement partiel du 8 janvier dernier ne paraissent pas de nature à encourager le premier ministre à avoir encore une fois r conte au même expédient. Il est hors de doute que des changemens de personnes seraient insuffisans, et que des concessions de principes seraient indispensables pour rallier d'une manière définitive à la majorité ministérielle les fractions démocratiques de l'Assemblée.

La Gauche dynastique, qui suit les inspirations du maréchal Serrano, réclame l'abrogation de la Constitution de 1876 et le rétablissement de la Constitution de 1869. Ici encore M. Sagasta est obligé de tenir compte des répugnances personnelles du souverain à répudier le principe d'hérédité et à régner au même titre qu'Amédée. Enfin M. Castelar offre son concours à des conditions si peu précises qu'il a suffi d'une interruption de M. Canovas del Castillo pour lui arracher une déclaration impossible à concilier avec le reste de son discours. Le premier ministre n'a pu répondre aux sommations de ses adversaires que par des promesses de réformes législatives, et le débat s'est terminé hier p'r ajouter qu'à mettre en lumière le défaut d'homogénéité de l'Opposition sans consolider pour cela le ministère.

Le sujet de composition d'histoire et philosophie pour le concours général, en France, a été cette année le suivant: "Apprécier les constitutions monarchiques et républicaines de la France de 1791 à 1875."

LE CHOLERA.

CONSEILS HYGIÉNIQUES.

La Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle de Paris a nommé une commission composée de MM. Dr Wurts, Dr Brouardel, A. Durand Claye, Kœchlin-Schwartz, Dr Liouville, Dr Proust, A. J. Martin, Dr Thevenot, Dr H. Napias, H. Bouley, E. Trélat, Dr J. Bochard, Dr Vallin, Dr Walther, Dr Grancher, Dr Pozzi, Dr Vidal, Dr Lévraud, Dr P. Dubois, Dr Siredey, Dr Larebouillet, Ch. Girard, Pabst, Dr Du Mesnil, chargée d'étudier les précautions d'hygiène privée et les mesures d'hygiène publique à prendre en cas d'épidémie de choléra.

Cette commission dans son rapport constate qu'aucun cas de choléra épidémique n'a encore été signalé en Europe; le danger est donc éloigné et l'on peut espérer qu'il sera conjuré.

Pour prévenir l'invasion ou empêcher la propagation du choléra, il est utile de faire connaître les précautions recommandées par la Société de médecine publique.

Il faut s'efforcer de conserver le calme de l'esprit.

On évitera les fatigues exagérées, les excès de travail et de plaisirs, les veilles prolongées, les bains froids et de trop longue durée; en un mot toutes les causes d'épuisement.

Le refroidissement du corps, surtout pendant le sommeil par les fenêtres ouvertes, les vêtements trop légers le soir après une journée très chaude; l'ingestion de grandes quantités d'eau froide sont particulièrement dangereux en temps de choléra.

On doit éviter tout écart de régime et toute indigestion.

L'usage d'une eau de mauvaise qualité est une des causes les plus communes du choléra. L'eau des puits, des rivières, des petits cours d'eau est souvent souillée par les infiltrations du sol, des latrines, des égouts, par les résidus de fabriques. Quand on n'est pas sûr de la bonne qualité de l'eau servant aux boissons à la cuisine, il est prudent d'en faire bouillir chaque jour plusieurs litres pour la consommation du lendemain, l'ébullition donnant une sécurité complète. L'on peut encore infuser dans l'eau bouillante une petite quantité de thé, de houblon, de centaurée, etc., et boire ces infusions soit pures, soit mélangées au vin.

Les eaux de sources *naturelles*, dites "eaux de table", rendent dans ces cas de grands services; mais elles doivent être surveillées, car elles sont parfois fabriquées de toutes pièces, aux lieux de vente, avec de l'eau de médiocre qualité.

Les boulangers fabriquent souvent le pain avec l'eau des puits placés dans les cours des maisons; le voisinage de fosses de latrines souille fréquemment cette eau.

Il faut renoncer complètement à se servir des puits en temps de choléra.

Il n'y a aucun inconvénient à faire un usage modéré de fruits bien mûrs et de bonne qualité; on doit toujours les piler, et mieux encore les manger cuits.

Cette recommandation s'applique surtout aux légumes; autant que possible, il faut les faire cuire; les salades, les radis, les produits maraîchers, pourraient le plus souvent quelque grenes dangereux répandus à la surface du sol.

Dans toutes les épidémies de choléra, on a reconnu que les excès de boissons et l'intempérance favorisent au plus haut point les attaques de la maladie. Certaines personnes croient se préserver du choléra en buvant une quantité inaccoutumée d'eau-de-vie et de liqueurs alcooliques; rien n'est plus dangereux; l'abstention complète vaut fait encore mieux que le plus léger excès.

Les glaces et les boissons glacées prêtent rapidement en pleine digestion où le corps étant en sueur, peuvent déterminer en tout temps des indispositions ayant quelque ressemblance avec le choléra: il faut donc en faire un usage très réservé en temps d'épidémie.

"Brown's Iron Bitters" sont le seul médicament à base de fer qui ne donne pas le mal de tête, mais produit au contraire dans le système toutes les bénéfisances du fer sans ses causes quelques nuisibles.

Bien des fois déjà la *République Française*, l'attention des pouvoirs publics a été appelée sur la faiblesse de l'enseignement technique et commercial en France. Plusieurs pays, la Belgique, l'Allemagne et la Suède, par exemple, ont organisé cet enseignement d'une manière complète, alors que chez nous l'on n'est pas encore sorti de la période des tâtonnements. Il y a deux mois, cependant, M. le ministre du commerce a pris une mesure qui donnera, nous l'espérons, des résultats excellents: il a créé un service spécial de l'enseignement dont il a confié la direction à un fonctionnaire des plus distingués, M. l'inspecteur général Jacquemart. Le nouveau service a beaucoup à faire, et certainement l'on des points sur lesquels doivent se porter particulièrement les efforts de son chef est l'organisation d'un enseignement commercial véritablement en rapport avec la situation et les besoins de notre pays.

Lors de la discussion générale qui a eu lieu, en décembre dernier, sur le budget du ministère du commerce, un membre de la Chambre des Députés, M. Félix Faure, dont la compétence dans les matières économiques ne saurait être contestée, a fait ressortir combien cette importante question avait été jusqu'ici délaissée chez nous. Les considérations qu'il a exposées ont vraiment frappé tous ceux qui se préoccupent du développement industriel et commercial de la France. Il est certainement incroyable qu'un pays comme le nôtre ait seulement huit écoles de commerce. L'Allemagne en possède deux cents. Aucune des écoles de commerce crées en France n'a été instituée par le gouvernement; toutes ont été établies par l'initiative privée. Ainsi l'école des hautes études commerciales de Paris est la propriété de la chambre de commerce, qui l'a fondée il y a deux ans et l'administre à ses risques et périls.

Et ce moment même des négociants pourraient la création d'un institut commercial qui est appelé à rendre au monde des affaires d'immenses services, parce qu'il en sortira un grand nombre d'employés pourvus des connaissances pratiques indispensables et que nos maisons de commerce ne seront plus alors forcées d'occuper des employés étrangers.

Plus du tiers de la population de la France vit des transactions commerciales sous quelque forme qu'elles se produisent. Il est donc nécessaire d'organiser sur des bases sérieuses l'enseignement pratique, qui contribuerait éminemment au développement progressif de ces transactions.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 13 juillet:

Le Sénat ne s'est pas montré d'aussi facile composition que la Chambre des Députés à l'égard du projet de loi sur l'artillerie de forteresse. M. le général, ministre de la guerre, a cette fois eu affaire à forte partie, et, quoique protégé par le commandant Lhordère et par le général Farre, il a eu la douleur de voir son projet mis en balottage avec celui du général Billot, qui l'emportera probablement en dernière analyse. On connaît déjà l'un et l'autre: Le général Thibaudin, visant avant tout à l'économie, — une économie fort mal entendue! — proposait de constituer l'artillerie de forteresse aux dépens du train d'artillerie et un peu aux dépens de l'artillerie de campagne: au besoin, pour ne pas contrarier la Chambre, il eût organisé en batteries les sections d'infirmiers!

Le général Billot, d'accord avec le comité d'artillerie et avec tous les hommes compétens, demandait qu'on ne touchât ni à l'artillerie de bataille, ni à ses services auxiliaires, et qu'on créât l'artillerie de forteresse de toute pièce, quitte à la créer progressivement. Il n'a pas dissimulé qu'il en coûterait 20 millions; mais la défense du pays exige impérieusement ce sacrifice, et certainement le Parlement ne le marchandera pas.

L'éloquente démonstration du général Billot a produit sur le Sénat une vive impression, et c'est à la majorité de 132 voix contre 118 que son contre-projet a été renvoyé à la commission, malgré l'opposition du ministre de la guerre. C'est là une décision excellente que le Sénat tiendra à honneur de confirmer.

Deux boulevardiers s'entretenaient du cas de Mme ... dont la demande en séparation de corps a été repoussée après une mercuriale bien sentie de la part du président.

—Quel âge a donc l'infortunée demanderesse?

—Hen! heu! quarante-cinq ans.

—Vous voulez dire quarante-quatre.

Les ventes par le collecteur Honston.

M. Joseph Desposito, premier député du collecteur Honston, a continué et terminé, hier, au même endroit que les jours précédents, la criée de la première série des propriétés mises en vente pour non paiement de taxes. 360 ont été mises aux enchères; toutes ont été adjugées à l'Etat à l'exception de six qui ont été vendues à des particuliers.

Nous avons déjà donné les détails des ventes de trois de ces propriétés, voici le compte-rendu des trois autres:

L'Etat vs. J. M et la veuve de Joseph Billger adjgé à Joseph Holz, le terrain et améliorations No 6, dans le carré d'îlet No 221, compris entre les rues Gravier, Carondelet, St-Charles et Commune, ayant 21 pieds de face à la rue Commune sur 83 pieds de profondeur. Cette propriété a été vendue pour la somme de $354 05, montant dû des taxes de 1878 et 1880 et autres frais.

L'Etat vs Mme veuve et les héritiers de J. Bilgery au même acquéreur, le terrain et améliorations No 30, situé dans le carré d'îlet No 250, compris entre les rues Dryades, Baronne, Poydras et Lafayette, ayant 27 pieds de face à la rue Dryades sur 106 pieds de profondeur; celle-ci a été adjugée pour la somme de $14 50, montant dû pour taxes de 1880 et d'autres frais.

L'Etat vs les mêmes au même, le terrain et améliorations No 29, sont situés dans le même carré d'îlet que le précédent et ont les mêmes dimensions. Cette dernière a été vendue pour $14 50, même montant dû que le précédent pour taxes et autres frais.

La seconde série des ventes par le même collecteur, commencera samedi prochain au même endroit.

Le Foyer Créole [paroisse St. Jacques, Louisiane], du 25 juillet:

Ciel! qu'il fait chaud! Il ne fait bon qu'à l'ombre, et encore lorsqu'il fait de la brise. Malheur à ceux qui s'obstinent à travailler en plein soleil. Le plus souvent ils s'en reviennent des champs avec une forte fièvre. Les cas ont été nombreux cette semaine et nos docteurs désespèrent de plusieurs.

—Sous l'action de ce soleil ardent, le riz mûrit vite. Nous en avons vu plusieurs grappes fort avancées. On s'attend pas encore moins *les thrashers*, cela ne tardera guère.

Cette année, pour couvrir d'eau les rizeries, on n'a pas eu besoin généralement de recourir aux pompes. Le niveau du fleuve s'est maintenu assez élevé et les dalles seules ont suffi. Les planteurs inscriront quelques centaines de piastres de plus au total de leurs bénéfices; c'est autant de gagné.

La récolte s'annonce bien partout; mais le travail sera rude surtout si cette chaleur continue. Il faut s'attendre à voir les coupeurs de riz atteints de mauvaises fièvres. C'est là le revers de la médaille. Rien de plus malsain, en effet, que d'être obligé de travailler en plein soleil sur un sol où l'eau s séjourné longtemps.

—On construit en ce moment le hangar annoncé, pour servir d'abri aux chevaux et aux voitures de clients de la Cour de St-Jacques. Ceux qui sont appelés à en profiter voteront des remerciements au jury de police, qui tient à honneur que notre paroisse puisse être proposée comme modèle à toutes les autres.

Mais nous aimons à croire qu'on ne tardera pas à commencer les améliorations projetées dans la Grande. A notre avis, c'est ce qui presse le plus.

Car, enfin, si l'on ne doit pas, comme le Missouri, payer aux détenus de prison de rose, ni leur procurer tout le confortable désirable, comme au trop fameux Frank James, l'humanité demande qu'on rende la prison au moins salubre. Or, l'état actuel des cellules, au cœur de l'été, est tout juste bon pour engendrer des maladies.

Le plus tôt que commenceront les travaux, sera donc le mieux.

—Décédée, samedi, 21 juillet, à l'âge de 40 ans, Mme Ludger Laiche, née Emilie Poché. L'enterrement a eu lieu dimanche soir à 5 heures, à l'église St-Michel.

Décédée, à la Vacherie, lundi, 23 juillet 1883, Mme Benjamin Sylonneaux, à l'âge de 77 ans.

Nos compliments de condoléance aux familles.

Le Courrier des Etats-Unis, du 23 juillet:

Le gros nuage qui a été obscurcissant de plus en plus entre la France et l'Angleterre depuis la guerre d'Egypte, semble à la veille de se dissiper, après avoir atteint un degré d'intensité plein de danger. Il y a grande apparence que les difficultés qui se sont élevées sans raison s'aplanirontsans trouble. Il restera cependant en France des impressions que l'Angleterre aurait mieux fait de ne pas faire naître, ou oublie volontiers les gri-fs dans notre pays; on y apporte au moins beaucoup de bonne volonté; le peuple français a été si grande et si noble depuis la 15 pour oublier ses légitimes ressentiments contre la Grande-Bretagne, et il y serait parvenu sans doute sans l'obstination constante de celle-ci à les rappeler. Et maintenant ces réminiscences ... et un nouvel aliment dans les obstacles qu'elle a récemment élevés coup sur coup devant chaque pas de la politique française de la France; les transaccries soumises à Tunis; les excitations jalouses ... à l'occasion de l'expédition projetée ouverte au Tonquin et au Madagascar; l'incident de Tamatave, et finalement l'imbroglio du Canal de Suez, fourniront autant de chapitres à l'histoire de cette rivalité non moins acharnée qu'étrange, que les agissements de la France n'ont jamais justifiée et que les procédés les plus conciliants n'ont jamais contenue.

Le récent incident de Tamatave rattera comme un des épisodes les plus ridicules de cette guerre à coups d'épingle et à coups d'épée dans l'eau, qui semble avoir pour objet unique, de la part de la Grande-Bretagne, d'entretenir chez son peuple une irritation de mauvais aloi contre la France. On se rappelle, que il y a de cela à peine quelques jours, la bombe tombée sans dire gare en plein Parlement. C'est M. Gladstone lui-même, le premier ministre, qui vient de but en blanc déclarer aux communes, sur une simple interpellation sans autorité, qu'une énormité a été commise par un amiral français contre un consul anglais et contre l'humanité. Le premier ministre, un homme bien élevé pourtant, et d'une grande modération, ne cherche pas à tempérer l'effet d'une déclaration; des explications, dit-il ordinaire, ont été demandées au gouvernement français, et le gouvernement anglais saura faire son devoir, tout son devoir. Là-dessus, grand émoi. On ne dit ni oui ni de qui vient cette brillante nouvelle, et le ministre, et la chambre, qui applaudit, et la presse et le peuple, tout le monde jette de confiance la pierre à la France; et les échos américains, naturellement, s'empressent de recueillir sur la vilupération anglaise... et tout cela, pour aboutir à quoi? à reconnaître que l'amiral français n'a rien fait que ce que tout autre amiral fait à sa place, ce qui était simplement son droit et son devoir; et que la fameuse dépêche était l'œuvre mensongère d'un Malgache, secrétaire du consul anglais défunt. Tant de bruit et tant d'acrimonie pour une sottise! En vérité, un homme d'Etat de la taille de M. Gladstone, celui là au moins, devrait être à l'abri de ai imprudents entraînements. Mais M Gladstone, pour être un homme de grande valeur n'est pas moins un Anglais, et il a toutes les finesses, nous ne voudrions pas, pour ne pas tomber dans le poncif, dire toutes les perfidies de sa race; il ne dédaigne pas un bonnet de patriotisme aux dépens de la France, et c'est ce qu'il a fait à propos de l'illustre consul Packenham, pensant qu'il serait toujours temps de dire la vérité. M. Gladstone a joué là, et nous le soupçonnons d'être en jouer de fait, le rôle d'un faux-bon-homme international.

On lit dans le *Courrier du Soir*, de Paris, du 13 juillet:

Une dépêche de notre correspondant de Nevers nous apprend la mort subite de M. Lamagon, évêque d'Amiens.

M. Lamagon, qui se rendait à Paris, accompagné de son vicaire-général, M. Marevery, et avait retenu ses appartements à l'hôtel Bedfert, rue de l'Arcade, a succombé dans la gare même de Nevers à la rupture d'un anévrisme.

OTTAWA, ILL.—Le Dr T. A. Smurr dit: "Brown's Iron Bitters" donnent le plus entière satisfaction."

Les ventes par le collecteur Honston.

M. Joseph Desposito, premier député du collecteur Honston, a continué et terminé, hier, au même endroit que les jours précédents, la criée de la première série des propriétés mises en vente pour non paiement de taxes. 360 ont été mises aux enchères; toutes ont été adjugées à l'Etat à l'exception de six qui ont été vendues à des particuliers.

Nous avons déjà donné les détails des ventes de trois de ces propriétés, voici le compte-rendu des trois autres:

L'Etat vs. J. M et la veuve de Joseph Billger adjgé à Joseph Holz, le terrain et améliorations No 6, dans le carré d'îlet No 221, compris entre les rues Gravier, Carondelet, St-Charles et Commune, ayant 21 pieds de face à la rue Commune sur 83 pieds de profondeur. Cette propriété a été vendue pour la somme de $354 05, montant dû des taxes de 1878 et 1880 et autres frais.

L'Etat vs Mme veuve et les héritiers de J. Bilgery au même acquéreur, le terrain et améliorations No 30, situé dans le carré d'îlet No 250, compris entre les rues Dryades, Baronne, Poydras et Lafayette, ayant 27 pieds de face à la rue Dryades sur 106 pieds de profondeur; celle-ci a été adjugée pour la somme de $14 50, montant dû pour taxes de 1880 et d'autres frais.

L'Etat vs les mêmes au même, le terrain et améliorations No 29, sont situés dans le même carré d'îlet que le précédent et ont les mêmes dimensions. Cette dernière a été vendue pour $14 50, même montant dû que le précédent pour taxes et autres frais.

La seconde série des ventes par le même collecteur, commencera samedi prochain au même endroit.

Le Foyer Créole [paroisse St. Jacques, Louisiane], du 25 juillet:

Ciel! qu'il fait chaud! Il ne fait bon qu'à l'ombre, et encore lorsqu'il fait de la brise. Malheur à ceux qui s'obstinent à travailler en plein soleil. Le plus souvent ils s'en reviennent des champs avec une forte fièvre. Les cas ont été nombreux cette semaine et nos docteurs désespèrent de plusieurs.

—Sous l'action de ce soleil ardent, le riz mûrit vite. Nous en avons vu plusieurs grappes fort avancées. On s'attend pas encore moins *les thrashers*, cela ne tardera guère.

Cette année, pour couvrir d'eau les rizeries, on n'a pas eu besoin généralement de recourir aux pompes. Le niveau du fleuve s'est maintenu assez élevé et les dalles seules ont suffi. Les planteurs inscriront quelques centaines de piastres de plus au total de leurs bénéfices; c'est autant de gagné.

La récolte s'annonce bien partout; mais le travail sera rude surtout si cette chaleur continue. Il faut s'attendre à voir les coupeurs de riz atteints de mauvaises fièvres. C'est là le revers de la médaille. Rien de plus malsain, en effet, que d'être obligé de travailler en plein soleil sur un sol où l'eau a séjourné longtemps.

—On construit en ce moment le hangar annoncé, pour servir d'abri aux chevaux et aux voitures de clients de la Cour de St-Jacques. Ceux qui sont appelés à en profiter voteront des remerciements au jury de police, qui tient à honneur que notre paroisse puisse être proposée comme modèle à toutes les autres.

Mais nous aimons à croire qu'on ne tardera pas à commencer les améliorations projetées dans la Grande. A notre avis, c'est ce qui presse le plus.

Car, enfin, si l'on ne doit pas, comme le Missouri, payer aux détenus de prison de rose, ni leur procurer tout le confortable désirable, comme au trop fameux Frank James, l'humanité demande qu'on rende la prison au moins salubre. Or, l'état actuel des cellules, au cœur de l'été, est tout juste bon pour engendrer des maladies.

Le plus tôt que commenceront les travaux, sera donc le mieux.

—Décédée, samedi, 21 juillet, à l'âge de 40 ans, Mme Ludger Laiche, née Emilie Poché. L'enterrement a eu lieu dimanche soir à 5 heures, à l'église St-Michel.

Décédée, à la Vacherie, lundi, 23 juillet 1883, Mme Benjamin Sylonneaux, à l'âge de 77 ans.

Nos compliments de condoléance aux familles.

Le Courrier des Etats-Unis, du 23 juillet:

Le gros nuage qui a été s'obscurcissant de plus en plus entre la France et l'Angleterre depuis la guerre d'Egypte, semble à la veille de se dissiper, après avoir atteint un degré d'intensité plein de danger. Il y a grande apparence que les difficultés qui se sont élevées sans raison s'aplaniront sans trouble. Il restera cependant en France des impressions que l'Angleterre aurait mieux fait de ne pas faire naître, ou oublie volontiers les griffes dans notre pays; on y apporte au moins beaucoup de bonne volonté; le peuple français a été si grande et si noble depuis la 15 pour oublier ses légitimes ressentiments contre la Grande-Bretagne, et il y serait parvenu sans doute sans l'obstination constante de celle-ci à les rappeler. Et maintenant ces réminiscences ... et un nouvel aliment dans les obstacles qu'elle a récemment élevés coup sur coup devant chaque pas de la politique française de la France; les transaccries soumises à Tunis; les excitations jalouses ... à l'occasion de l'expédition projetée ouverte au Tonquin et au Madagascar; l'incident de Tamatave, et finalement l'imbroglio du Canal de Suez, fourniront autant de chapitres à l'histoire de cette rivalité non moins acharnée qu'étrange, que les agissements de la France n'ont jamais justifiée et que les procédés les plus conciliants n'ont jamais contenue.

Le récent incident de Tamatave rattera comme un des épisodes les plus ridicules de cette guerre à coups d'épingle et à coups d'épée dans l'eau, qui semble avoir pour objet unique, de la part de la Grande-Bretagne, d'entretenir chez son peuple une irritation de mauvais aloi contre la France. On se rappelle, que il y a de cela à peine quelques jours, la bombe tombée sans dire gare en plein Parlement. C'est M. Gladstone lui-même, le premier ministre, qui vient de but en blanc déclarer aux communes, sur une simple interpellation sans autorité, qu'une énormité a été commise par un amiral français contre un consul anglais et contre l'humanité. Le premier ministre, un homme bien élevé pourtant, et d'une grande modération, ne cherche pas à tempérer l'effet d'une déclaration; des explications, dit-il ordinaire, ont été demandées au gouvernement français, et le gouvernement anglais saura faire son devoir, tout son devoir. Là-dessus, grand émoi. On ne dit ni oui ni de qui vient cette brillante nouvelle, et le ministre, et la chambre, qui applaudit, et la presse et le peuple, tout le monde jette de confiance la pierre à la France; et les échos américains, naturellement, s'empressent de recueillir sur la vilupération anglaise... et tout cela, pour aboutir à quoi? à reconnaître que l'amiral français n'a rien fait que ce que tout autre amiral fait à sa place, ce qui était simplement son droit et son devoir; et que la fameuse dépêche était l'œuvre mensongère d'un Malgache, secrétaire du consul anglais défunt. Tant de bruit et tant d'acrimonie pour une sottise! En vérité, un homme d'Etat de la taille de M. Gladstone, celui là au moins, devrait être à l'abri de ai imprudents entraînements. Mais M Gladstone, pour être un homme de grande valeur n'est pas moins un Anglais, et il a toutes les finesses, nous ne voudrions pas, pour ne pas tomber dans le poncif, dire toutes les perfidies de sa race; il ne dédaigne pas un bonnet de patriotisme aux dépens de la France, et c'est ce qu'il a fait à propos de l'illustre consul Packenham, pensant qu'il serait toujours temps de dire la vérité. M. Gladstone a joué là, et nous le soupçonnons d'être en jouer de fait, le rôle d'un faux-bon-homme international.

A propos de la promotion de Mme Frary-Gross dans la Légion-d'honneur, en France, il nous a paru intéressant de rechercher toutes les chevalières de l'ordre, vivantes en ce moment.

Voici la liste complète, depuis la mort de la sœur Rosalie:

1° Mme Abiot, femme du maire de la commune d'Oison [Cher], décorée en 1862 pour avoir défendu la mairie contre plusieurs hommes armés;

2° Mlle Doscouillet,